



## VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

### Habilitations BCL, B1VL et B2VL : formation initiale

*Cette formation est conforme à la norme NF C18-550*

#### OBJECTIFS – COMPÉTENCES VISÉES

- ★ Prévention du risque électrique dans le cadre d'opérations sur véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie électrique embarquée.
- ★ En fonction des résultats, cette formation permettra à l'employeur de délivrer une habilitation BCL, B1VL et/ou B2VL.

#### Public

Toute personne chargée d'intervenir sur les véhicules à énergie électrique embarquée

#### Durée

2 journées (14 heures)

#### Lieu de formation

UFA Xavier NESSEL  
123, route de Strasbourg  
67500 HAGUENAU

#### Prérequis

Aucun

#### Compétences du formateur

- ★ Formateur BAC professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles Option Véhicules Particuliers
- ★ Avis favorable NF C18 550 (BCL, B2L, B2VL, BOL "Chargé de réparation")

#### CONTENU

- ★ Termes et définitions
- ★ Le risque électrique et les moyens de prévention
- ★ Exigences générales à l'organisation du travail
- ★ Détermination de l'environnement électrique et le voisinage
- ★ Opérations hors tensions réalisées après consignation ou par mise hors tension
- ★ Opérations dans l'environnement électrique
- ★ Accidents et incidents sur ou près des véhicules à énergie électrique embarquées

#### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La session de formation fera alterner séances explicatives suivies de séances pratiques sur les véhicules de formation conformément à la norme NF C18-550.

#### MOYENS TECHNIQUES

- ★ Matériel de mesure et de contrôle
- ★ Véhicules pédagogiques : Toyota Prius et Renault Zoé
- ★ Salle de cours équipée avec matériel de projection
- ★ Équipements de protection collective
- ★ Équipements de protection individuelle

#### SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

- ★ Remise de documents pédagogiques afférant à la formation
- ★ Feuille d'émargement par demi-journée de présence

#### ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- ★ Questionnaire à choix multiples
- ★ Évaluation pratique
- ★ Remise d'une attestation de formation mentionnant la réussite ou non à l'évaluation